

autolaveuse

RT-CORAL

BE BACK TO PEOPLE
FLOORPUL
INTERNATIONAL NV

RT-LINE
Recycled Technology



Machines autotractées autoportées



Type d'alimentation 24V/158Ah



Autonomie 2-4 h



Largeur de nettoyage 508mm



Réservoirs solution / récupération 70/75 l



Brosse du disque 1x508 mm



Pression sur brosses max. 30kg



Vitesse des brosses 140giri/min



43%
Total des matériaux recyclés



24%
Plastique recyclé



71%
Fer recyclé

EN OPTION



TELEMATICS



Batterie au lithium



3S - Solution saving system



3SD - Solution saving system Dispenser



Système Ozone



Combinaison 3SD + Ozone

La **RT-Coral** de Floorpul est une autolaveuse élégante et fonctionnelle. Elle est opérée **de manière assise** et reste très compacte avec une largeur de travail de 50 cm.

Ces atouts rendent la RT-Coral parfaite pour le nettoyage efficace et ergonomique de surfaces moyennes.

Avec presque **45% de matériaux recyclés**, la RT-Coral est l'autolaveuse **la plus écologique** de la gamme RT-Line.



DONNÉES TECHNIQUES

Producteur : Floorpul NV
Siège social : Generaal Deprezstraat 10A
 8530 Harelbeke
 West-Vlaanderen - Belgique

Productivité théorique :	2032 m²/h
Largeur suceur :	705 mm
Moteur des brosses :	380 Watt
Moteur de traction :	300 Watt
Pente surmontable :	10%
Vitesse d'avancement :	5 km/h max
Rayon de braquage à droite :	1530 mm
Rayon de braquage à gauche :	1560 mm
Moteur d'aspiration :	490 Watt
Dépression à l'aspiration :	120 mbar
Dimensions de la machine :	L : 1335 mm
	(avec suceur) W : 705 mm
	H : 1215 mm
Poids de la machine : (sans batt.)	154 kg
Logement des batteries :	L : 342 mm
	W : 363 mm
	H : 307 mm
Classe :	III
Degré de protection :	IP X3

BIEN-ÊTRE et CONFORT POUR L'OPÉRATEUR



Niveau de pression acoustique L_{pa}
 (conformément à l'annexe DD IEC/EN 60335-2-72)

66,9 db (A)



Niveau de pression acoustique :
 en mode SILENCE

60 db (A)

Niveau de vibration de la main
 (conformément à l'annexe EE IEC/EN 60335-2-72)

0,24 m/s²

DÉCLARATIONS



Machines conformes aux normes de sécurité et de qualité requises par la norme européenne en vigueur et accompagnées d'une déclaration de conformité CE.



Machines conformes au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques.



Machines réalisées avec des composants conformes aux directives 2011/65/EU et 2015/863 (RoHS), qui limitent l'utilisation de substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.